

## Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique

Transcription non éditée

**546**ème séance

Jeudi 16 juin 2005, à 10 heures  
Vienne

*Président* : M. Adigun Ade Abiodun (Nigeria)

*La séance est ouverte à 10 h 22.*

**Le PRÉSIDENT** [*interprétation de l'anglais*] : Bonjour à tous, chers délégués, chers représentants. Je déclare ouverte la cinquante-sixième séance du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique.

Ce matin, nous poursuivrons et j'espère que nous conclurons, l'examen du point 11, « L'espace et l'eau », et nous poursuivrons l'examen du point 6, « Application des recommandations d'UNISPACE III ». Nous entamerons également l'examen du point 13, « Questions diverses », et du point 12, « Composition des Bureaux du Comité et de ses organes subsidiaires pour la période 2006-2007 ».

À la fin de cette réunion de ce matin, Madame Yolanda Berenguer de l'UNESCO nous fera une présentation sur « L'espace et l'eau pour la vie ». J'aimerais informer les délégués du fait que le groupe de travail sur les débris spatiaux du Sous-Comité scientifique conclue sa réunion intersession actuellement dans la salle de réunion 7. Le Président du groupe de travail nous présentera un rapport cette après-midi.

Monsieur Gonzalez, vous avez la parole.

**M. R. GONZALEZ ANINAT** (Chili) [*interprétation de l'espagnol*] : Merci, Monsieur le Président. Par votre entremise, j'aimerais demander la permission au Comité, une déclaration

concernant un document officieux que l'on vient de nous transmettre. Malheureusement, comme je suis représentant d'un pays en développement, je dois voyager, je dois rentrer dans ma capitale ce matin même. Ce matin, nous nous sommes entretenus avec les membres du GRULAC et j'aimerais que l'on examine le rapport ce matin, j'aimerais peut-être que le délégué de la Colombie présente également notre position, en tout cas lors de l'examen du rapport.

Une déclaration fort brève. Je sais qu'il y a un ordre du jour et qu'il faut respecter l'ordre du jour.

**Le PRÉSIDENT** [*interprétation de l'anglais*] : Je remercie l'Ambassadeur Gonzalez. Ce matin vous aurez la possibilité d'intervenir lors de l'examen de ce document officieux qui sera examiné ce matin. La Colombie.

**M. C. AREVALO** (Colombie) [*interprétation de l'espagnol*] : Monsieur le Président, il ne s'agit pas du document concernant la réunion de haut niveau mais U3/NP/1, « Activités futures du Comité ».

**Le PRÉSIDENT** [*interprétation de l'anglais*] : Non, ce document n'a pas été mis en circulation. Ce document n'a pas été distribué. Monsieur Gonzalez.

**M. R. GONZALEZ ANINAT** (Chili) [*interprétation de l'espagnol*] : Merci beaucoup,

---

Dans sa résolution 50/27 du 16 février 1996, l'Assemblée générale a approuvé la recommandation du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique aux termes de laquelle, à compter de sa trente-neuvième session, des transcriptions non éditées de ses sessions seraient établies à la place des procès-verbaux. Cette transcription contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations telles que transcrites à partir de bandes enregistrées. Les transcriptions n'ont été ni éditées ni révisées.

Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire de la transcription, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées dans un délai d'une semaine à compter de la date de publication au chef du Service de la traduction et de l'édition, bureau D0708, Office des Nations Unies à Vienne, B.P. 500, A-1400 Vienne (Autriche). Les rectifications seront publiées dans un rectificatif récapitulatif.



Monsieur le Président. Si ce document n'a pas été distribué officiellement, comme par magie je l'ai reçu et d'autres délégués également. Nous n'allons pas l'examiner et si nous l'examinons, nous ne l'adopterons certainement pas.

**Le PRÉSIDENT** [*interprétation de l'anglais*] : Je remercie l'Ambassadeur Gonzalez pour son intervention. Vous vous souviendrez que le G15 en a débattu et vous a présenté ce document, et je vous le présenterai en tant que Président du Comité et nous l'examinerons.

**L'espace et l'eau** (point 11 de l'ordre du jour) (*suite*)

**Le PRÉSIDENT** [*interprétation de l'anglais*] : Chers délégués, nous allons poursuivre l'examen du point 11, « L'espace et l'eau ». Le premier orateur sur ma liste est le délégué du Canada.

**M. T. OUATTARA** (Canada) [*interprétation de l'anglais*] : Je vous remercie, Monsieur le Président.

Monsieur le Président, cette année encore, ma délégation est heureuse de constater que ce point « L'espace et l'eau » se trouve encore à l'ordre du jour. D'après l'UNESCO, des millions de personnes meurent toutes les années en raison de maladies dont le vecteur est l'eau. La pollution, la destruction d'écosystèmes surtout dans le monde en développement, vont croissants.

Dans la Déclaration du Millénaire, les Nations Unies ont fait un appel à toutes les nations du monde afin de diviser par deux d'ici 2015, le nombre de personnes qui n'ont pas accès ou ne peuvent pas se permettre d'accéder à l'eau potable et de cesser l'exploitation des ressources en eau de manière non durable, en développant des stratégies de gestion de l'eau sur le plan local, national, régional, tout en encourageant la mise en place d'un accès équitable à l'eau.

Durant notre intervention de l'année passée, nous avons parlé des satellites de télédétection de la Terre RADARSAT-1 canadien, et de son utilité pour la gestion de l'eau. Cette année, nous allons mettre en lumière certains autres succès relatifs aux activités de gestion de l'eau entrepris par la communauté de mon pays.

Les scientifiques canadiens utilisent des satellites hyperspectraux et des senseurs aéroportés afin de mesurer la fluorescence stimulée par le soleil et la chlorophylle du phytoplancton, couplée avec des mesures de la concentration de

chlorophylle grâce à la modélisation des modifications de couleur bleu vert que produit le phytoplancton. Les nouveaux produits d'information fournissent des moyens de faire une cartographie nouvelle des populations de phytoplancton sur des larges zones inaccessibles.

Le CNESA a développé une nouvelle approche visant à intégrer sur le vecteur optique LANDSAT et RADARSAT ainsi que RADARASAR, des imageries optiques qui permettent de quantifier l'impact d'une civilisation de la Terre sur la variabilité du climat et les nappes phréatiques. Une approche qui a été menée à bien grâce à l'Agence spatiale canadienne et les autorités de tous les niveaux de gestion du pays.

Sur le plan international, les experts canadiens et le Centre malais de télédétection à distance et le Département d'irrigation et de drainage, ont développé un système de surveillance des moussons en Malaisie, pour contribuer à la gestion des catastrophes naturelles grâce à l'imagerie de RADARSAT-1. Les non initiés peuvent accéder à ce système en temps quasi-réel dans les régions éloignées, ce qui permet aux autorités locales d'entreprendre des mesures préventives pour minimiser les conséquences des inondations sur place. Une équipe composée par l'Agence spatiale canadienne, ressources naturelles du Canada, la Commission pour la rivière Mékong, MRC et toutes sortes de participants des secteurs privés et universitaires ont mis en place un système d'information pour le Bassin de la rivière Mékong, le MRC-IS.

Les pays membres du MRC sont le Cambodge, le Laos, la Thaïlande et le Vietnam. Le but de ce projet est de développer plus avant l'utilisation efficace de la télédétection de la Terre pour obtenir des données relatives aux ressources en eau précises et à jour et de dissimuler les informations relatives à la gestion environnementale du Bassin du Mékong.

Le projet de nappe phréatique Brésil du nord-est, 2000-2004, est également connu en tant que [?]. Il s'agit d'un programme de transfert de technologies financé par l'Agence de développement international du Canada, dont le but est d'accroître la fourniture d'eau à long terme pour les communautés rurales, réduisant ainsi les difficultés et les problèmes causés par la sécheresse.

Le secteur scientifique de la Terre et du Département des ressources naturelles du Canada ont mené à bien avec la Surveillance géologique du Brésil et d'autres partenaires, un système d'observation d'une région vulnérable à la

sécheresse dans le nord-est du Brésil. Il est fondé sur la télédétection, l'observation de la géophysique grâce à des systèmes aéroportés et permet de pomper, d'abord de détecter et ensuite de pomper, de traiter et de distribuer l'eau dans de grandes régions du Brésil. L'imagerie par satellite a été utilisée pour faire de la cartographie des structures géologiques, l'humidité des sols, la biomasse, etc. Pour améliorer la qualité et l'accessibilité de l'eau à long terme, les experts canadiens ont transféré ces technologies et leur expertise également aux institutions brésiliennes qui s'occupent de développer les ressources en eau du pays.

Dans le cadre de l'initiative ESA/TIGER, le CSA est en train de financer cinq projets dans quatre pays africains. Au Burkina Faso, les équipes industrielles du Canada ont utilisé leur large expertise pour créer des produits d'évaluation des ressources des bassins de rivières et de nappes phréatiques en utilisant la télédétection.

L'autre initiative TERIOSAT/AFRICA qui est un projet de TIGER également au Burkina Faso a lancé un nouveau projet qui s'occupe de la gestion des ressources en eau dans le bassin du Volta. En Égypte, une entreprise canadienne participe à la mise en place d'un kit de prise de conscience du Bassin du Nil. L'Agence spatiale de notre pays a participé à plusieurs régions visant à promouvoir les applications de télédétection de la Terre pour gérer de manière durable les ressources en eau du bassin du Nil.

Au Kenya, une autre entreprise canadienne participe au développement et à la démonstration des technologies de télédétection de la Terre visant à déterminer les habitats des moustiques naturels en vue de prévoir les risques de paludisme en Afrique. Le projet proposé fait partie du programme de contrôle du paludisme national du Ministère de la santé du Kenya qui fait participer une équipe interdisciplinaire spécialisée en écologie des insectes ainsi qu'une équipe chargée de la santé humaine et des maladies tropicales. L'objectif de ce projet est de fournir une cartographie détaillée des habitats des moustiques, de leurs modifications et de développer des cartes sur le risque de paludisme utilisant des données relatives aux habitats, aux habitations humaines, donc à la santé humaine, à l'écologie, aux larves et à la topographie. Cette information sera utilisée pour mettre en place une stratégie de contrôle des larves, visant à réduire la population de moustiques.

Les experts canadiens continuent d'améliorer les méthodes existantes d'exploration des nappes phréatiques dans le nord du Ghana grâce à plusieurs approches. Le RADARSAT-1 sera utilisé pour

fournir une vision synoptique de la situation avec des informations supplémentaires fournies grâce à des données satellites optiques.

Monsieur le Président, j'aimerais terminer en disant que je ne vous ai fourni qu'un aperçu des capacités de télédétection de la Terre et des travaux qui sont menés à bien au Canada sur le plan international grâce à des technologies spatiales de surveillance de l'eau. Avec les questions planétaires telles que le changement climatique, la gestion des maladies, les problèmes de sécurité qui ont des retombées croissantes sur notre réalité quotidienne, les technologies des satellites devraient être élargies aux applications que nous connaissons aujourd'hui. Des capacités à améliorer devraient nous aider aussi à l'avenir à fournir des produits d'information plus proches du temps réel. Ils devraient être aussi plus conviviaux et peut-être plus compatibles avec d'autres sources de données. Je vous remercie.

**Le PRÉSIDENT** [*interprétation de l'anglais*] : Merci beaucoup, Monsieur le représentant du Canada. Je donne à présent la parole à Monsieur Leclerc, le représentant de la France.

**M. C. LECLERC** (France) : Merci, Monsieur le Président. Ma délégation voudrait porter à la connaissance du Comité les actions suivantes menées en France dans le domaine de l'espace et de l'eau.

Dans le cadre de son action destinée à développer l'utilisation de l'espace et des techniques spatiales au profit de la société, le Ministère français de l'Éducation nationale et de la recherche a notamment mis en place et soutenu le Réseau Terre-Espace. Dans le domaine de la gestion des ressources en eau, ce réseau a piloté les projets RESSOURCES et CASH.

Le projet RESSOURCES a été démarré en septembre 2002, entre la société de collecte de données et de localisation par satellites CLS Argos qui est une filiale du CNES, le Bureau de recherches géologiques et minières qui est un établissement public, et la Société de conseil et de services AETS ce qui signifie Application européenne de technologies et de services qui travaille notamment dans les secteurs de l'agriculture, l'environnement, la prédiction et le contrôle des risques.

Le projet RESSOURCES a pour objectif la collecte automatique de données sur l'eau et sur sa qualité en utilisant les télécommunications spatiales, avec la mise en œuvre d'un module que développe CLS autour d'une balise Argos.

L'autre projet, le projet CASH a pour but la mise au point d'une méthode de suivi opérationnel des hauteurs d'eau dans les grands fleuves ou dans les lacs à partir de l'altimétrie fournie par les satellites océanographiques. Ce programme a été démarré en juillet 2004. Il regroupe l'Institut pour la recherche et le développement, le Laboratoire d'études en géophysique et océanographie Spatiales, la société d'aménagement régional BRL et la société CLS Argos dont j'ai parlé précédemment.

Un ensemble de programmes nationaux, dont le programme CASH est précurseur pour l'utilisation de l'altimétrie, a permis à la communauté scientifique française de se structurer pour répondre aux besoins de gestion des ressources en eau. Il s'agit de quantifier, de mesurer la qualité des ressources en eau, de suivre les surfaces irriguées et les pratiques d'irrigation, de suivre les milieux aquatiques, de suivre les milieux mondés, ou encore de suivre le niveau des barrages. On peut aussi fiabiliser les flux d'information issus des technologies spatiales, qui permettent la couverture globale sur un pays, une région, un bassin versant, afin de remettre aux décideurs, les autorités de bassin par exemple, des données géographiques neutres et homogènes.

Voilà les éléments que ma délégation souhaitait porter à la connaissance du Comité sous ce point « Espace et eau ». Je vous remercie, Monsieur le Président.

**Le PRÉSIDENT** [*interprétation de l'anglais*] : Nous vous remercions Monsieur Leclerc, représentant de la France, sur ce point 11 de l'ordre du jour. C'est à présent au tour de l'Ambassadeur Lichem de l'Autriche de prendre la parole, c'est lui qui a insisté pour que ce point soit à l'ordre du jour.

**M. W. LICHEM** (Autriche) [*interprétation de l'anglais*] : Merci, Monsieur le Président. Je voulais simplement exprimer la grande satisfaction que je ressens en raison de ce débat, mais au-delà du débat, en raison des événements c'est-à-dire de ce rapprochement entre l'espace et l'eau. Il est intéressant de constater que l'eau est toujours plus prioritaire sur l'agenda international, c'est devenu un élément fondamental de la sécurité internationale.

En effet, il y a des menaces constantes vis à vis de la fourniture en eau des pays qui sont en aval par rapport aux pays qui sont en amont. Mais aussi parce que le Secrétaire général des Nations Unies a demandé de nous pencher sur les nouvelles

menaces, sur les nouveaux défis auxquels fait face la communauté des nations. Et l'eau est justement une source potentielle d'insécurité, d'insécurité non seulement humaine, et interne que le Gouvernement du Canada et que les intellectuels canadiens en général ont cité à plusieurs reprises à raison, mais aussi un facteur d'insécurité entre les États, qui traduit la frustration de devoir partager une ressource qui est insuffisante dans une situation de demande croissante.

Alors l'eau a toujours été et reste tout en haut des priorités du développement, le développement économique, le développement social, le développement environnemental ne sont pas possibles sans eau. Le grand avantage des données fournies par les moyens spatiaux dont nous nous occupons ici, c'est que l'on arrive à bien mieux comprendre la relation qui existe entre l'eau et toutes les autres ressources naturelles. Le collègue de France vient de dire que la gestion des bassins permet de mieux gérer les disponibilités et la qualité de l'eau. C'est cela qui saute davantage aux yeux lorsque l'on observe les disponibilités en eau depuis l'espace.

Que dire du projet pilote qui nous a été présenté pour le Bassin du Lac Tchad ? Remarquable. Je crois que nous avons su nous pencher sur des projets importants et que nous devons à présent être au courant des succès de la coopération, des efforts, des besoins financiers notamment de la coopération et des nouvelles technologies développées et à développer pour faire face aux besoins.

Je crois que cet effort de relation entre l'espace et l'eau est applicable à bien d'autres niveaux. Mais peut-on parler de développement sans ajouter l'adjectif durable ? Le développement est-il possible s'il n'est pas durable ? J'aimerais à cet égard dire quelque chose qui pourrait intéresser ce Comité à l'avenir. La gestion des ressources naturelles, des ressources en eau dépend en grande mesure, une mesure qui n'est pas toujours prise en compte, de la gestion des forêts. Evidemment lorsqu'on a des forêts on n'a pas de gens, et si on n'a pas de gens on n'a pas de données, de données statistiques. Les données spatiales peuvent apporter une contribution essentielle pour la gestion des forêts. Or, la gestion des forêts est celle qui permet le mieux de définir la disponibilité en eau et donc la manière de développement. C'est un peu la manière de boucler la boucle.

J'aimerais aussi féliciter ce Comité pour l'excellent séminaire qui a été écrit sur l'espace et l'archéologie. Je crois que c'est une excellente manière de travailler, à savoir avoir un petit groupe,

une plate-forme de recherche pour les nouveaux domaines où il serait possible de travailler. Pourquoi ne pas avoir un petit groupe qui s'occupe de l'espace et de la forêt. Ce ne serait plus alors les Nations Unies qui s'adressent au COPUOS, mais le COPUOS qui s'adresse aux Nations Unies.

La technologie spatiale a une contribution extraordinaire à faire au développement et je crois que nous devons le crier haut et fort. Je vous remercie.

**Le PRÉSIDENT** [*interprétation de l'anglais*] : Merci beaucoup, Monsieur, pour votre intervention finale. Ces trois dernières années, vous aviez insisté pour que nous abordions ce sujet, et il est heureux que les États membres du Comité aient répondu si positivement. Je crois que c'est très encourageant. Je crois qu'effectivement le travail du Comité est pertinent dans ce domaine et qu'il serait bon effectivement que la question de la gestion des forêts soit mise sur le tapis. On pourrait effectivement d'ici la fin de notre session, prendre une décision quant à la position que ce Comité doit prendre en matière de gestion des forêts. Je vous remercie pour cette intervention.

L'Ambassadeur Gonzalez a demandé la parole. Je vous en prie, Monsieur.

**M. R. GONZALEZ ANINAT** (Chili) [*interprétation de l'espagnol*] : Merci beaucoup, Monsieur le Président. Je commencerai par bien sûr féliciter l'Ambassadeur Lichem pour cette intervention. Monsieur Lichem est l'architecte de ce point qui a été ajouté à notre ordre du jour, un domaine qui est essentiel et qui s'insère dans le cadre des nouvelles menaces qui apparaissent sur la sécurité et notamment la sécurité humaine qui n'est pas une question négligeable. Du reste, cette question pourrait bien être abordée lors de la réunion de haut niveau de l'Assemblée générale qui aura lieu du 14 au 16 septembre.

La question de la gestion de l'eau est essentielle pour les pays en développement. On l'appelle menace douce par rapport à la menace dure qu'est le terrorisme. Mais d'après les données que nous possédons en provenance du PNUD, nous savons que l'accès insuffisant à l'eau tue bien plus que le terrorisme. Je devrais dire que les attentats, que le terrorisme n'a pas encore bien été défini par la communauté internationale.

Je crois que c'est là une question essentielle, celle de l'accès équitable à l'eau, celle de parvenir à un consensus quant à la manière d'utiliser l'eau. On exploite souvent beaucoup trop les ressources disponibles au détriment des pays en

développement. Il y a en cela un déséquilibre planétaire. Il faut donc aborder la question de manière globale, holistique. Il faut aussi avoir présent à l'esprit le fait que des milliers d'enfants meurent parce qu'ils n'ont pas accès à l'eau. Si je ne m'abuse, je crois que deux milliards de personnes n'ont pas accès à l'eau et ont des problèmes de santé, deux milliards de personnes. Je crois que c'est bien deux milliards, je ne suis pas sûr du chiffre, mais en tout cas c'est beaucoup trop de monde. Tous les jours des gens meurent parce qu'ils n'ont pas accès à l'eau potable. C'est pourquoi cette question mérite d'être incluse dans cet ordre du jour, mérite d'être débattue.

Excusez-moi si je m'interromps, mais le fait est que chaque fois que je parle, on vous interrompt, alors j'attendais que votre esprit soit libre.

Donc, cette question est pour les pays en développement fondamentale, car il s'agit d'une foule de gens qui attendent que les technologies spatiales entre autres soient utilisées pour découvrir de nouvelles ressources, pour mieux gérer ces ressources, pour améliorer les accès à ces ressources. L'iniquité est ici criante, on ne parle pas en l'air, nous avons des études empiriques qui montrent cet état de chose. Ce n'est pas un hasard si des réunions sont entièrement consacrées à cette question comme celle qui a eu lieu l'année passée à Graz. Voilà qui prouve que cette question est de la plus haute importance.

En 2004, à Santiago, nous avons organisé une conférence sur « L'espace et l'eau ». L'Ambassadeur Lichem était parmi nous du reste, il a présenté un exposé très intéressant, le Docteur Weiss [??] était présente aussi et j'ai encore un exemplaire de leurs interventions que je feuillette de temps en temps parce qu'elles ont été très intéressantes et elles ont été très bien divulguées du reste. Leurs interventions ont été très bien reçues chez nous, dans l'ensemble de l'Amérique latine parce que ce sont des questions d'actualité, des problèmes graves qui exigent une solution, un suivi. Nous parlons de nouvelles menaces mais aussi de nouveaux défis, de nouvelles solutions peut-être. En cela la science et la technologie spatiales peuvent jouer un rôle déterminant, un rôle qui sans aucun doute doit être accru.

Mais il ne faudrait pas que les pays industrialisés aient la décence de nous raconter ce qu'ils font ici ou là, cela ne suffit pas. C'est sans doute une démonstration de bonne volonté, mais ça ne suffit pas. Les pays en développement, les pays récipiendaires aussi doivent voir leur mot à dire sur

les avantages que tirent les pays industrialisés de leurs ressources.

La question de l'eau doit également être abordée dans un contexte plus large parce que c'est un problème qui a des retombées sur la stabilité internationale, qui peut être source d'instabilité. Ce que nous voulons c'est promouvoir la confiance, et le seul moyen d'y parvenir, je dis ça parce que chez nous l'Amérique latine, nous avons une expérience qui prouve que la mise en place de normes juridiques est le seul moyen de résoudre ce problème. Ce n'est pas une mince affaire.

Pour nous les débats sur cette question et d'autres questions qui sont sur le tapis, ne suffisent pas, il faut en débattre davantage. Nous ne pouvons pas accepter que les séances du Sous-Comité soient raccourcies, nous ne sommes pas disposés à accepter que l'on raccourcisse encore, sous prétexte de rationalisation, nos sessions. Nous avons tellement rationalisé, qu'hier l'Agence spatiale européenne est venue pour quelques minutes faire une déclaration et ils sont repartis. Ils n'ont plus jamais rien dit ni avant ni après. Il y a une autre délégation qui a fait de même l'autre jour, il s'agissait de parler de questions douloureuses et cette délégation est venue et elle est repartie comme elle est venue. C'est une question qui a été débattue au sein des pays latino-américains et nous sommes d'accord sur ce point.

Nous avons vu un débat très transparent, c'est là la caractéristique de nos débats et je peux vous dire que nous sommes tous d'accord sur le fait que nous n'accepterons jamais que le but du Sous-Comité soit de raccourcir ses sessions. Je dis cela de manière peut-être, à la légère peut-être, parce que je suis persuadé que la France qui va présider les sessions et qui est un pays qui a une tradition juridique de longue haleine, la France ne proposera jamais une telle mesure. C'est pourquoi nous voulons exprimer notre appui à la prochaine présidence du COPUOS, justement pour accroître la participation des pays en développement et le débat sur les questions normatives notamment en matière d'espace et d'eau.

Par exemple, je voudrais faire référence à deux propositions faites par l'Ambassadeur Lichem, une plus particulièrement. Un point extrêmement intéressant que nous avons examiné avec certains membres du GRULAC. Nous sommes tout à fait d'accord et prêts à le soutenir. Le sujet de l'espace et les forêts, ce serait beaucoup plus opportun pour l'Amérique latine et pour de nombreux pays en développement.

Tant que j'ai la parole, je m'excuse, je dois partir, diverses réunions parallèles ont été organisées ici qui m'ont empêché de mener à bien notre travail. Maintenant que le document OM/MT/1 a été distribué officiellement, j'aimerais vous dire qu'il ne faut pas insister sur ce document parce que nous n'arriverons à rien. Nous en avons débattu également. Il faut que le G15 bénéficie d'un mandat pour examiner ces points mais ces groupes de travail qui apparaissent au dernier instants, nous ne sommes pas prêts à les accepter. Je vous remercie.

**Le PRÉSIDENT** [*interprétation de l'anglais*] : Je remercie l'Ambassadeur pour son intervention. L'Ambassadeur de la Colombie a la parole.

**M. C. AREVALO** (Colombie) [*interprétation de l'espagnol*] : Merci, Monsieur le Président. J'aimerais m'associer à ce que vient de dire l'Ambassadeur du Chili concernant divers points. J'interviens suite aux consultations que nous avons organisées au sein du GRULAC et avant tout, j'aimerais féliciter l'Ambassadeur Lichem, une fois de plus. C'est une personne qui bénéficie d'une vision fort large et qui réussit à relier et connecter des points vitaux comme l'eau. L'eau qui est une question cruciale pour la Colombie et au niveau géopolitique, c'est devenu l'un des facteurs qui suscite la stabilité ou l'instabilité dans nos pays et s'accompagne du processus de désertification que connaissent diverses parties du monde qui entraîne un déplacement, une migration de la population, une réduction de la production agricole, et qui a des répercussions sur celle-ci et dans certaines régions qui connaissent des pénuries d'eau, et cela devient un luxe et un bien fort rare.

Le lien avec l'eau et la reforestation, nous pouvons le souligner car dans le cas de la Colombie, nous avons l'intention de reboiser des zones du pays qui ont été mal traitées suite au développement de cultures illicites, donc c'est vraiment un point fort important pour nous et qui fait partie des programmes de développement alternatif dans de nombreuses parties du monde où les forêts retrouvent leur importance.

Suite à cette introduction, j'aimerais faire référence au fait qu'au sein des deux Sous-Comités, nous bénéficions d'énormément d'expérience mais nous ne pouvons pas prévoir une réduction des périodes de session. Une réduction du temps de travail cela nous amènera à un point de non retour au sein des Nations Unies, parce que cela pourrait avoir un effet boule de neige. Nous estimons que pour les pays en développement, Monsieur le Président, qui développent des efforts immenses, il

faut analyser la question au sein des pays qui peuvent assister à ces réunions et qui ont les moyens d'y assister. Ce processus de rationalisation doit se faire au sein même des délégations en prenant en compte l'importance de la présence et de la participation continues à ces débats. À ma droite, une représentante d'un pays en développement qui vient de fort loin, comme d'autres, et il est important de souligner les frais et les efforts déployés par certains pays pour pouvoir assister à nos débats, et je pense que cette règle doit être appliquée à tous les pays sans exception.

Je ne vais pas m'étendre, je sais que l'on va examiner le document non-officiel OM/NP1. Je me fais l'écho de l'Ambassadeur Gonzalez, c'est un point qui a été fort intéressant mais nous semble prématuré. J'ai exprimé mon avis concernant le G15, concernant ces projets à long terme et je n'ai pas changé de position. Le G15 actuel doit pouvoir avoir la possibilité d'examiner plus en profondeur cette question et si nous allons examiner cette question ce matin, nous pourrions peut-être entrer dans les détails de notre position. Comme je l'ai déjà dit à plusieurs reprises, nous avons parlé de l'importance d'avoir un projet à long terme, mais la question est de savoir comment et je pense que nous devons entamer une réflexion là-dessus. Je vous remercie.

**Le PRÉSIDENT** [*interprétation de l'anglais*] : Je remercie l'Ambassadeur Arevalo de la Colombie. Cuba a la parole.

**Mme L. PALACIOS** (Cuba) [*interprétation de l'espagnol*] : Merci, Monsieur le Président. Nous aimerions remercier le Comité qui nous a présenté un sujet tellement intéressant, tellement important pour tous les pays. En effet, l'espace et l'eau c'est une question vitale. Pour moi, cela a été fort intéressant d'entendre les interventions des différentes délégations qui nous ont présenté leur expérience et j'ai été ravie de constater la coopération existant entre certains pays développés avec d'autres en développement.

La question est complexe et de nombreux délégués ont mentionné son importance, et que cela peut représenter un facteur d'instabilité, de son impact sur la vie d'un pays et son influence sur notre planète Terre par conséquent. Je voulais vous dire que mon pays se trouvait dans une situation critique de sécheresse dans les zones orientales. Nous sommes tout à fait prêts à entendre des propositions de coopération dans ce domaine, elles seront bien sûr fort bienvenues. Merci, Monsieur le Président.

**Le PRÉSIDENT** [*interprétation de l'anglais*] : Je remercie la déléguée de Cuba pour son intervention au titre de ce point de l'ordre du jour. L'on a mentionné les documents qui ont été mis en circulation et nous en débattons au titre des points de l'ordre du jour concerné. Je remercie l'Ambassadeur de la Colombie pour son intervention qui nous a expliqué qu'il était prêt à participer aux débats lorsque nous y parviendrons. Ce matin, je l'espère, nous allons aborder cette question.

La Bolivie a la parole. L'Ambassadeur de Bolivie. Votre Excellence, vous avez la parole.

**M. H. BAZOBERRY OTERO** (Bolivie) [*interprétation de l'espagnol*] : Merci, Monsieur le Président. Je me permets de vous féliciter vous et le Bureau. C'est la première fois que j'interviens au sein d'un Comité si important et plus précisément au sujet qui nous occupe. Je m'associe à l'intervention de l'Ambassadeur Lichem qui a souligné deux points cruciaux dans le cadre de cette intervention, les ressources en eau qui sont des facteurs de menace pour la sécurité humaine. Mais je suis également tout à fait d'accord pour dire que la question de l'eau est liée à certains problèmes qui peuvent apparaître entre plusieurs États. Mais je serai bref.

J'espère que les technologies spatiales peuvent également être des facteurs de dissuasion dans tous les processus de conflit et les problèmes auxquels peuvent être confrontés les États entre eux ou au sein même des États, au niveau de la gestion des ressources en eau. Comme vous le savez, la question des nouvelles menaces mentionnées par le délégué du Chili, ces nouvelles menaces qui notamment comprennent le dégel, les maladies, la réduction de la couche d'ozone, la déforestation, les drogues, et la quantité, la superficie de déforestation causée par les produits chimiques utilisés pour produire la pâte de coca. Il est vrai que cette menace peut susciter une instabilité au niveau intérieur mais également au niveau international, mais nous ne devons pas oublier les menaces traditionnelles comme on l'a bien dit c'est le point de conflit habituel entre les États, comme Monsieur Lichem l'a dit.

Selon moi, les nouvelles technologies avec tous leurs bienfaits, comme l'a dit l'Ambassadeur du Chili, peuvent représenter un moyen de renforcer la confiance entre les États pour gérer de manière opportune leurs ressources en eau. J'aimerais également rejoindre ce qu'a dit le représentant du Chili, de la Colombie, concernant le Sous-Comité juridique. J'estime qu'il est également nécessaire de bénéficier des technologies spatiales

dans la question de la déforestation. Je vous remercie.

**Le PRÉSIDENT** [*interprétation de l'anglais*] : Je remercie l'Ambassadeur de la Bolivie pour son intervention. Y a-t-il d'autres commentaires au titre du point 11 de l'ordre du jour ? Si ce n'est pas le cas, Professeur Cassapoglou, vous avez la parole.

Merci, Monsieur le Président. D'abord, je voudrais répéter mes félicitations à la délégation de l'Autriche qui l'année dernière a eu cette initiative qui est vraiment d'une énorme importance, surtout pour le peuple de l'Afrique et le peuple de l'Extrême Orient. J'ai vraiment une expérience personnelle de l'Afrique noire et ce manque d'eau. Je me rappelle qu'au Cameroun j'ai vu deux dames courir 18 km pour un pot d'eau, alors vous voyez, et de l'eau pas purifiée.

Mon intervention est seulement pour attirer votre attention sur le fait que dans le cadre de l'UNESCO et de la COMEST, il y a aussi une initiative pour l'eau, c'est en Sous-Comité et alors au vu de la très prochaine conférence générale de l'UNESCO, qui est en octobre prochain, il fallait que nous coopérons exactement pour qu'on puisse donner la plus ample envergure de cette initiative. Donc, de ne pas faire quelque chose en étant seulement à Vienne, mais vraiment donner notre effort, notre secours, parce que c'est plutôt pour le secours, à une activité globale. Voilà, Monsieur le Président, mes remarques et toujours, de nouveau, mes félicitations à nos collègues de l'Autriche. Merci.

**Le PRÉSIDENT** [*interprétation de l'anglais*] : Je remercie le Professeur Cassapoglou pour sa contribution au débat. Y a-t-il d'autres commentaires ? Est-ce que je peux considérer que le débat est conclu au titre de ce point 11 ? Il en est ainsi décidé.

### **Application des recommandations d'UNISPACE III** (point 6 de l'ordre du jour) (*suite*)

**Le PRÉSIDENT** [*interprétation de l'anglais*] : Chers délégués, nous allons maintenant poursuivre et conclure l'examen du point 6 de l'ordre du jour, « Application des recommandations d'UNISPACE III ». Comme vous vous en souviendrez hier, le CRP.15 a été distribué concernant la réunion plénière à haut niveau avant l'Assemblée générale du mois de septembre de cette année, des commentaires ont été exprimés. Sur base de ceux-ci, nous avons demandé au Secrétariat de prendre en considération ces commentaires et de nous soutenir dans la révision

du texte que nous avons examiné. Le Secrétariat l'a fait et je vous ai distribué un document à ce sujet qui est un document non-officiel, cote U3/NP/E, « Réunion plénière de haut niveau de l'Assemblée générale ». Avant d'examiner ce document, le Directeur du Bureau va nous présenter ce document. Monsieur Camacho, vous avez la parole.

**M. S. CAMACHO** (Bureau des affaires spatiales) [*interprétation de l'anglais*] : Merci, Monsieur le Président. Ce que nous avons fait, comme vous l'avez dit, c'est réunir tous les commentaires qui ont été exprimés par les délégations et d'amender le texte afin d'introduire presque chaque commentaire exprimé. Si ça n'a pas fait de manière littérale, en tout cas, nous avons respecté l'esprit des commentaires. Je vous remercie, Monsieur le Président.

**Le PRÉSIDENT** [*interprétation de l'anglais*] : Je remercie le Docteur Camacho. Chers délégués, le débat est ouvert, vous pouvez faire vos commentaires. L'Ambassadeur Gonzalez a la parole.

**M. R. GONZALEZ ANINAT** (Chili) [*interprétation de l'espagnol*] : Merci, Monsieur le Président. J'aimerais féliciter le Bureau des affaires spatiales pour ce document en anglais. Si j'ai bien compris cette contribution est une contribution efficace, le document reflète de manière adéquate le débat d'hier et je pense que cela ne devrait pas susciter de problèmes supplémentaires.

**Le PRÉSIDENT** [*interprétation de l'anglais*] : Je remercie l'Ambassadeur Gonzalez. Le Professeur Cassapoglou a la parole.

**M. V. CASSAPOGLOU** (Grèce) [*interprétation de l'anglais*] : Merci, Monsieur le Président. J'aimerais me faire l'écho de mon collègue du Chili. Nous sommes pleinement satisfaits de la nouvelle rédaction concernant ce paragraphe 18. Merci.

**Le PRÉSIDENT** [*interprétation de l'anglais*] : Je remercie le Professeur Cassapoglou. L'Italie, Professeur Marchisio, vous avez la parole.

**M. S. MARCHISIO** (Italie) [*interprétation de l'anglais*] : Merci, Monsieur le Président. Nous saluons la nouvelle rédaction concernant cette réunion plénière à haut niveau. Nous soutenons cette proposition. Merci.

**Le PRÉSIDENT** [*interprétation de l'anglais*] : Merci beaucoup. La Colombie.

**M. C. AREVALO** (Colombie) [*interprétation de l'espagnol*] : Nous nous associons aux félicitations envers le Directeur du Bureau des affaires spatiales. Nous estimons que ce document reflète de manière opportune les commentaires de toutes les délégations et le document le reflète de manière très fidèle. Je vous remercie.

**Le PRÉSIDENT** [*interprétation de l'anglais*] : Je remercie l'Ambassadeur de la Colombie pour son intervention. Chers délégués, y a-t-il d'autres commentaires concernant le document dont vous êtes saisis, concernant la réunion plénière de haut niveau ? Si ce n'est pas le cas, est-ce que je peux estimer que vous acceptez et adoptez cette proposition ? *Il en est ainsi décidé.*

L'objectif de ce document est d'encourager un appel à tous les membres de ce Comité, de faire en sorte que les délégations qui participeront à cette réunion, les inviter à mentionner l'espace en tant qu'outil, instrument indispensable au développement humain et de faire en sorte que ce point soit inclus dans la déclaration officielle. Si vous ne voulez pas l'inclure, l'esprit de ce qui est proposé devrait être reflété dans les déclarations de vos délégations. Nous comptons donc sur votre soutien. Je vous remercie.

*Document CRP.17*

**Le PRÉSIDENT** [*interprétation de l'anglais*] : Chers délégués, concernant le point 6 toujours, nous l'avons déjà examiné, nous avons déjà analysé la stratégie du Bureau des affaires spatiales quant à l'application des recommandations d'UNISPACE III tel que demandé par l'Assemblée générale. À ce sujet, le Bureau vous a distribué le document CRP.17 sur la stratégie du Bureau des affaires spatiales dans l'application des recommandations d'UNISPACE III. C'est pourquoi je vais demander au Docteur Camacho de présenter le document CRP.17.

**M. S. CAMACHO** (Bureau des affaires spatiales) [*interprétation de l'anglais*] : Merci, Monsieur le Président. Encore une fois, c'est le texte proposé qui sera inclus au rapport du Comité, qui reflète en résumé ce qui était contenu dans le document 12, la stratégie proposée par le Bureau, ainsi que les commentaires exprimés. Vous remarquerez qu'à la fin, vous trouvez une phrase inachevée, « Le Comité a recommandé que », nous espérons que vous pourriez peut-être exprimer des recommandations dans le cadre du débat qui va suivre. Je vous remercie, Monsieur le Président.

**Le PRÉSIDENT** [*interprétation de l'anglais*] : Je remercie le Docteur Camacho pour cette présentation. Y a-t-il des commentaires par rapport à ce document CRP.17 ? Professeur Cassapoglou.

**M. V. CASSAPOGLOU** (Grèce) [*interprétation de l'anglais*] : Est-ce que nous pourrions avoir un peu plus de temps pour examiner le texte compris au document CRP.17 par rapport au CRP.12, parce que je pense que nous ne sommes pas prêts à faire des commentaires. Je vous remercie.

**Le PRÉSIDENT** [*interprétation de l'anglais*] : Je remercie le Professeur Cassapoglou. L'Ambassadeur de la Colombie a la parole.

**M. C. AREVALO** (Colombie) [*interprétation de l'espagnol*] : Merci, Monsieur le Président. Nous n'avons aucun problème par rapport au document CRP.17. Nous estimons qu'il reflète ce qui s'est dit. Cependant nous avons deux commentaires à faire.

Tout d'abord, par rapport aux centres de formation. Depuis plusieurs sessions, nous avons été préoccupés par une question, la nécessité pour ces centres, et je parle au nom de l'Amérique latine, que ces centres bénéficient d'une relation plus étroite avec le Secrétariat *pro tempore* la Conférence des Amériques, ce qui n'a pas été obtenu. Cela ne veut pas dire que nous ne saluons pas le travail dans ce domaine, nous aimerions remercier les directeurs des centres.

Il y a encore un autre commentaire que nous avons à faire concernant les organes directeurs des centres qui doivent être plus ouverts à la participation des représentants de la région participants qui aimeraient peut-être se retrouver au sein du Conseil consultatif ou des organes directeurs, même si cela se faire de manière virtuelle, cela ne veut pas dire que ce représentant devra être présent physiquement. En tant que Secrétariat *pro tempore* nous avons l'impression que c'est un manque. C'est pourquoi je vous demande d'inclure une phrase qui pourrait refléter cette préoccupation que nous avons déjà exprimée à plusieurs reprises. Ce qui a attiré mon attention a été la présentation de l'Inde concernant le centre de formation dont ils bénéficient et quant à sa structure qui était tout à fait adaptée et tout à fait démocratique au sein des organes directeurs et les organes qui reflètent une représentation de tous les pays concernés. Voilà un exemple que nous pourrions suivre.

Un autre commentaire concerne les différents ateliers organisés. À l'avant-dernier paragraphe de la première page, on reconnaît que le Bureau devra réduire le nombre d'ateliers et de formations organisés chaque année. Nous aimerions souligner l'importance de ces ateliers, leur valeur. Nous avons assisté à l'efficacité, nous avons constaté l'importance de ces ateliers, notamment dans le domaine spatial. S'il s'agit d'autres sujets qui existent ou pas, la présence d'experts, l'organisation de séminaires au sein des ateliers, sont vitaux. Le travail mené est un travail excellent et c'est pourquoi nous aimerions exprimer le fait que ces ateliers ont une valeur fort importante pour nous. Je vous remercie, Monsieur le Président.

**Le PRÉSIDENT** [*interprétation de l'anglais*] : Je remercie l'Ambassadeur de la Colombie. Le Chili a la parole.

**M. R. GONZALEZ ANINAT** (Chili) [*interprétation de l'espagnol*] : Merci, Monsieur le Président. Ceux qui s'expriment sont les plus délaissés. Je ne puis que me joindre à ce que vient de dire l'Ambassadeur de Colombie. Que je sache, on ne nous a pas mis au courant de l'important travail mené à bien en Amérique latine par le centre du Mexique, qui s'occupe de ces questions au Mexique, mais je crois qu'il est important que ce centre travaille avec le Secrétariat *pro tempore* de la Conférence spatiale des Amériques.

Pour citer l'Ambassadeur de la Colombie, il ne s'agit pas ici de démeriter ou d'ôter du mérite à ce document, un document certainement précieux mais il doit sans aucun doute contenir une mention voire un appel au centre pour que le directeur de ce centre vienne au COPUOS pour faire une présentation de ce qui se fait. Nous n'avons eu aucune information sur cette question et nous en sommes déjà à la cinquième Conférence des Amériques.

Je suis d'accord aussi pour ce qui est des ateliers. Il a parlé des coûts de formation, « *train costes* » comme il l'a dit en anglais, je ne suis pas très connaisseur de la langue de Shakespeare, je crois que ça veut dire ateliers de formation, mais en tout cas nous ne sommes guère satisfaits de ce qu'il y en ait moins, ça ne va très certainement pas dans l'intérêt des pays en développement et de la communauté internationale en général, du reste.

Nous avons des systèmes de positionnement globaux qui ont été abordés dans le cadre d'un séminaire chez nous et ça avait beaucoup de succès. D'un côté, on organise moins d'ateliers et par ailleurs, on nous propose de constituer des groupes de travail un peu étranges, et il semble par ailleurs

encore que d'aucun ose raccourcir ou proposer de raccourcir la session du Sous-Comité juridique, le Code Napoléon pour ainsi dire. Je crois qu'au bout du compte nous n'aurons plus de réunions du tout, on va rester chacun chez soi puis on restera en communication par courriel électronique. Quoi qu'il en soit, je crois que d'apporter des coupes claires aux ateliers, ce n'est pas une très bonne idée. Ces ateliers ont eu beaucoup de succès et ils sont un apport précieux en Amérique latine et dans les Caraïbes. Je crois qu'en tout cas, on devrait appeler le directeur du Centre et lui demander de faire une présentation ici au COPUOS pour nous mettre au courant. Merci.

**Le PRÉSIDENT** [*interprétation de l'anglais*] : Je remercie le Chili. Cuba a la parole.

**Mme L. PALACIOS** (Cuba) [*interprétation de l'espagnol*] : Merci, Monsieur. J'aimerais joindre ma voix à celle de Raimundo, l'Ambassadeur du Chili et à l'intervention de la Colombie. Je crois que de réduire le nombre d'ateliers eu égard à la situation du CRETALAC, le Centre de recherche d'Amérique latine, parce qu'en fait ce que l'on nous propose c'est que ces cours soient impartis au sein des centres de formation en matière spatiale, je crois que cela va être au détriment de nous tous.

J'ai remarqué qu'en Afrique où les centres sont très bien organisés, ce sont ceux qui ont davantage d'ateliers et les mieux organisés. En revanche, en Amérique latine et dans les Caraïbes, il est vrai que notre Centre d'enseignement spatial a des lacunes, au lieu d'améliorer la situation, on réduit le nombre d'ateliers. Si les centres étaient dotés d'un budget suffisant, si ces centres étaient bien organisés et qu'ils avaient une projection internationale ou régionale au moins suffisante avec une bonne représentation de tous les pays, les résultats seraient très positifs. Mais, comme ce n'est pas le cas, si nous diminuons le nombre d'ateliers, nous allons devoir en payer les conséquences, Monsieur le Président. Je crois qu'il faut tenir compte de la situation. Merci.

**Le PRÉSIDENT** [*interprétation de l'anglais*] : Je remercie la représentante de Cuba. Je donne la parole à l'Argentine. Vous avez la parole Monsieur.

**M. S. SAYUS** (Argentine) [*interprétation de l'espagnol*] : Merci, Monsieur le Président. Ma délégation souhaite joindre sa voix aux interventions de la Colombie, du Chili et de Cuba. Ces ateliers régionaux sont de la plus haute importance, mon pays en a organisé plusieurs sur des questions d'urgence. Nous devrions en

organiser un autre avec les Nations Unies sur les questions de santé.

Pour ce qui est de nos relations avec le CRETEALC, nous avons organisé à Cordoba un séminaire avec le Brésil sur la communication spatiale et l'environnement. Il s'agissait d'un séminaire régional avec la participation de l'Université de Cordoba, mais malgré tout, le dialogue est loin d'être idéal avec le Centre régional. Nous aimerions que ces ateliers continuent d'être organisés pour que tous les pays puissent pleinement prendre part à ces travaux. Je vous remercie.

**Le PRÉSIDENT** [*interprétation de l'anglais*] : Merci beaucoup pour cette intervention. Les États-Unis ont la parole.

**M. K. HODGKINS** (États-Unis d'Amérique) [*interprétation de l'anglais*] : Merci, Monsieur le Président. J'aimerais tout d'abord exprimer notre reconnaissance au Secrétariat qui a préparé ce CRP.17. Nous sommes en général d'accord avec le contenu du document.

J'aurais une petite modification à proposer à la page 2, premier paragraphe complet qui commence par « Il a été dit », « *The view was expressed that* », je crois que ce paragraphe serait plus juste si l'on enlevait le premier mot de la deuxième ligne, « *only* », donc « Il a été dit que la réduction du nombre d'ateliers permettait d'accroître les ressources destinées au personnel ». Je crois que c'est cela qu'on essaie de dire.

Et puis, deuxième commentaire que j'aimerais faire, c'est peut-être une question à débattre sous « Points divers » ou quelque part en tout cas, j'aimerais le voir figurer au rapport, c'est que les pays qui parrainent les ateliers régionaux devraient faire un rapport et que les centres à leur tour devraient faire rapport au Comité sur leurs activités. L'Inde a fait une présentation sur le Centre d'Asie-Pacifique, mais je pense que peut-être le point 7 de l'ordre du jour, à savoir « Le rapport du Sous-Comité scientifique et technique sur les travaux de sa quarante-deuxième session », je pense que le Nigeria, le Maroc et le Mexique devraient nous faire rapport de leurs activités dans le cadre des centres régionaux. Je crois que ce n'est pas une exigence qui ne soit pas raisonnable. Pour qu'on ait idée de ce que font les centres régionaux à part l'organisation des ateliers, le genre de services qu'ils offrent, les activités qu'ils mènent, etc.

Donc, concrètement, nous demandons un sous-point sous le point 7, « Rapport du Sous-Comité scientifique et technique », « Rapport des

centres régionaux sur leurs activités durant le cours de l'année et leurs activités prévues pour l'avenir ».

Monsieur le Président, merci.

**Le PRÉSIDENT** [*interprétation de l'anglais*] : Merci. Vos commentaires sont encore frais, c'est pourquoi j'aimerais dire que votre proposition sur le rapport annuel des pays qui accueillent les centres régionaux peut être approuvée dès à présent, je crois. Je ne vois pas d'objections de la part de tous les collègues qui sont là. Je crois que c'est une exigence très raisonnable, une demande très raisonnable. Cela dit, je vais donner la parole au représentant de l'Inde.

**M. B.N. SURESH** (Inde) [*interprétation de l'anglais*] : Merci, Monsieur. La délégation de l'Inde vous remercie pour ces commentaires sur le CRP.17. Vous savez que les cours et les ateliers de formation organisés toutes les années ont beaucoup contribué au renforcement des capacités régionales. Ce qui est proposé ici c'est de diminuer le nombre d'ateliers et de colloques organisés hors siège et de les organiser au sein des centres régionaux. C'est juste que les centres régionaux ont leur propre charge de travail et que le transfert de l'office aux centres régionaux n'est pas une mince affaire, je crois que nous devrions y réfléchir davantage.

**Le PRÉSIDENT** [*interprétation de l'anglais*] : Merci beaucoup pour cette intervention. Y a-t-il d'autres remarques sur cette question. L'Espagne.

**M. J.M. LOPEZ-AGUILAR** (Espagne) [*interprétation de l'espagnol*] : Merci, Monsieur le Président. Je serai bref. Je voulais juste compléter les interventions des pays latino-américains à savoir Argentine, Cuba, Colombie et Chili pour vous faire part d'une expérience personnelle. J'ai eu le plaisir de représenter l'Agence spatiale européenne dans le cadre de deux séminaires qui ont eu lieu à Rio de Janeiro et à Cartagène d'Inde, et je peux témoigner de l'énorme intérêt qu'ont suscité nos interventions et l'importance qui a été conférée à notre intervention. C'est juste une expérience personnelle, j'insiste, mais qui, je crois, est une contribution importante parce qu'il convient, étant donné les circonstances, d'avoir des avis d'autres régions, dans ce cas l'Espagne évidemment c'est l'Europe. Merci.

**Le PRÉSIDENT** [*interprétation de l'anglais*] : Je remercie l'Espagne pour cette intervention. Y a-t-il d'autres remarques de la part des délégations ici présentes ? La Grèce.

**M. V. CASSAPOGLOU** (Grèce) [*interprétation de l'anglais*] : Je vous remercie, Monsieur le Président. J'aimerais vous remercier aussi pour la préparation de ce document CRP.17, aussi pour le 12. J'aimerais d'abord dire que je suis d'accord avec le collègue des États-Unis et sa demande de la part des États membres responsables de la gestion des centres régionaux. Nous n'avons pas vu de rapport, si ce n'est celui de l'Inde, pour l'instant. Je crois qu'il est raisonnable de demander aux États qui s'occupent ou qui accueillent les centres régionaux, de faire rapport dans le cadre du Sous-Comité scientifique et technique, de leurs activités annuelles. Je crois que c'est important pour pouvoir évaluer le rôle qu'ils jouent.

Pour ce qui est de la deuxième partie du paragraphe 5 du CRP.17, je lis, troisième ligne au milieu, « renforcer la capacité de l'Office, de fournir des services consultatifs, techniques et juridiques, et d'entamer des projets pilotes, etc. ». La dernière phrase dit « Le Comité a également pris note à ce que l'Office devrait accroître ses contacts avec les entités de financement ». Qu'est-ce que ça veut dire ? Les banques privées, les sponsors ou parrains du secteur privé. De qui s'agit-il ?

**Le PRÉSIDENT** [*interprétation de l'anglais*] : Je vous remercie, Monsieur le représentant de la Grèce. Y a-t-il d'autres interventions ? Le Nigeria.

**M. J. CHABO** (Nigeria) [*interprétation de l'anglais*] : Merci, Monsieur. Au nom de la délégation du Nigeria, nous aimerions dire que nous appuyons l'intervention des États-Unis et j'aimerais également dire que, en fait le Nigeria, même si elle n'est pas entrée dans les détails, a parlé justement du centre qu'elle accueille. Monsieur [??] a fait quelques commentaires à ce sujet. Donc, bien que, j'insiste, nous ayons déjà fait des remarques, il est vrai que nous ne l'avons pas fait de la manière détaillée que l'Inde a décidé d'adopter. Mais c'est avec plaisir qu'à l'avenir nous ferons un rapport.

**Le PRÉSIDENT** [*interprétation de l'anglais*] : Merci beaucoup, Nigeria. J'invite à présent le représentant de la Fédération de Russie à intervenir.

**M. P. G. DZUBENKO** (Fédération de Russie) [*interprétation du russe*] : Merci, Monsieur le Président. Ma tâche est très simple. Je voulais d'abord, bien sûr, saluer les auteurs de ce document CRP.17. Un document très enrichissant, très productif. En deuxième lieu, j'aimerais revenir à la question qu'a posée le délégué de la Grèce que j'aimerais soutenir. En troisième lieu, j'aimerais

savoir aussi quelles mesures concrètes vont être prises.

**Le PRÉSIDENT** [*interprétation de l'anglais*] : Merci beaucoup à la Fédération de Russie. Je crois qu'il est important à ce stade de revenir à l'Office et d'inviter le Directeur de l'Office à s'adresser à nous. C'est pourquoi je vais donner la parole à Monsieur Camacho.

**M. S. CAMACHO** (Bureau des affaires spatiales) [*interprétation de l'anglais*] : Merci beaucoup, Monsieur le Président. Je vais essayer d'abord d'expliquer l'intention de cette proposition. Si le Comité n'est pas d'accord avec cette intention, avec l'objectif final du document, nous reviendrons au statut commenté. Et puis, j'essaierai également d'expliquer le rapport entre l'Office et les centres régionaux. Je ferai également quelques commentaires ou je fournirai quelques réponses aux questions qui ont été posées.

Pour ce qui est de la région latino-américaine et des Caraïbes, en fait ça vaut pour toutes les régions à vrai dire, les centres sont indépendants c'est-à-dire qu'il n'y a pas une relation de dépendance entre les centres et l'Office. Nous n'imposons rien aux centres, nous collaborons avec eux, c'est vrai. Nous avons des observateurs au sein des organes directeurs, mais il est vrai que nous avons peut-être ce que l'on appelle une autorité morale, de sorte que nous nous efforçons de parvenir à une certaine harmonisation dans le fonctionnement des différents centres, en collaboration avec nos collègues comme, du reste, l'a expliqué l'Ambassadeur de Colombie.

Les organes directeurs représentent ou devraient représenter les gens qui ont signé un accord avec le centre en question et nous travaillons avec les gouverneurs du Brésil et du Mexique pour parvenir à cet objectif. Alors, d'abord j'aimerais dire que ce n'est pas qu'il y ait eu un manque de volonté, mais le fait est qu'il y a eu quelques difficultés, des difficultés financières d'une part, et puis d'autres problèmes qui ont fait que les centres ont pris quelques retards. Donc ce n'est pas par manque de volonté, j'insiste. En tout cas, cette question sera bien sûr portée à la connaissance des personnes chargées de la gestion des centres, nous leur expliquerons, voilà l'Amérique latine a dit ceci et cela.

Pour ce qui est des rapports des centres, j'aimerais commencer par éclaircir la situation. L'Inde a fait une présentation exhaustive et s'il n'y en a pas eu d'autres c'est parce qu'en fait nous avons invité l'Inde à faire un rapport. La raison étant que c'était cette année le 10<sup>ème</sup> anniversaire de

la création du centre, alors il s'agissait de faire le point, de voir les succès enregistrés, notamment dans le cadre du titre de notre réunion où nous avons demandé à l'Inde de faire un rapport sur leurs activités. Nous avons invité l'Inde parce que c'était un anniversaire. L'année passée, nous avons invité tous les centres à donner un bref aperçu. Et lorsqu'ils n'ont pas pu être présents, car avoir un représentant physiquement du centre, ça coûte de l'argent, et bien, nous leur avons demandé de faire un rapport écrit, de l'envoyer et nous vous l'avons distribué. En principe, ces rapports sont au fond de la salle, sur la table où l'on met d'habitude la documentation.

Comme l'a dit le Nigeria, normalement les centres envoient un message par le truchement de la délégation, avec un bref aperçu de ce qu'ils ont fait. Cela dit, j'aimerais dire que si le Comité accepte la proposition des États-Unis, nous pouvons effectivement ajouter un sous-point au rapport du Sous-Comité scientifique et technique qui s'intitulerait « Rapport des centres » par exemple, « Rapport des centres régionaux », du reste ça n'a pas besoin de figurer en tant que point à part, nous pourrions l'appeler « Activités nationales », et dans le cadre de ce point ou de cet intitulé, nous demandons aux centres de faire un rapport.

Pour l'instant, c'est tout sur les centres. Pour ce qui est de la réduction du nombre de séminaires en faveur des projets pilotes ou des services de conseils techniques, nous avons remarqué qu'après les séminaires, les participants disent c'est très bien mais c'est en fait très théorique. Et lorsqu'on revient chez nous, rien ne se passe. Ils nous ont demandé donc de les aider à mettre en pratique ce qu'ils ont appris. La vérité est que nous ne pouvons pas faire grand chose.

Pour tenir compte de ce que nous entendons très souvent, on se pose la question que faire ? Nous n'avons ni les ressources financières ni les ressources humaines pour mener à bien ce genre d'activités. Donc, on s'est dit, au lieu d'avoir douze ou treize ateliers, organisons-en onze. Je dis onze, c'est un exemple, parce qu'il y en a onze pour autant que nous ayons des bailleurs de fond. S'il n'y a pas de parrain, l'année prochaine au lieu de onze il y en aura dix, et sans que cela ait un rapport direct avec une politique de réduction du nombre d'ateliers dont il est question ici. C'est juste qu'on ne peut pas en organiser davantage parce qu'on n'a pas les sous.

Alors, lorsqu'on dit on en fait un ou deux de moins, toujours par rapport aux ressources dont nous disposons, et cet argent et ce personnel que nous arrivons à dégager grâce à cette petite

réduction, nous permettrait peut-être de lancer un projet pilote quelque part. Quand je dis lancer, ça veut dire simplement entamer, le mettre en place, parce qu'on ne peut pas le mener à bien, on ne peut pas non plus faire le suivi, ce qu'on fait c'est rassembler les gens compétents et on met les choses en place pour que ce projet commence.

Pour ce qui est de la proposition des États-Unis qui avait proposé de supprimer le terme « *only* », « seulement », effectivement ce terme n'est pas correct. Si nous révisons le nombre d'ateliers, nous dégageons des ressources humaines et nous dégageons aussi des ressources par rapport à la partie des ressources financières qui proviendraient du budget ordinaire. Ce serait une diminution des ressources volontaires, parce que s'il n'y a pas de séminaire, ça veut dire qu'il n'y aura pas non plus de contributions volontaires pour payer ce séminaire, ce qui veut dire qu'il y aura une diminution dans les contributions volontaires.

Ce que nous allons essayer de faire c'est, par exemple, que nous allons coparrainer cinq ateliers par an. Disons l'Agence européenne, par exemple, est-ce que ça vous intéresserait d'organiser le même atelier que l'année passée dans le pays X, et que l'argent que vous voulez nous fournir, au lieu de servir à financer cinq ateliers, servira à en coparrainer quatre plus la mise en place d'un projet. C'est cela que ça veut dire. Et si nous parvenions à faire en sorte que l'Agence spatiale européenne ou tout autre agence ou partenaire, était d'accord, il n'y aura pas de réduction dans les contributions volontaires. Si nous n'y parvenions pas, ça c'est quelque chose qu'il faut encore évaluer en fonction des événements, on verrait ce qu'il faut faire. Les engagements que nous avons assumés pour les deux années à venir, on ne va pas les changer, on ne va pas dire, on va supprimer tel ou tel atelier que nous nous sommes engagés à organiser, mais pour la suite, il faudra voir.

Voilà. Excusez-moi d'avoir été aussi long, Monsieur le Président. Je crois que j'ai répondu à toutes les questions et que j'ai apporté un peu de lumière aux questions, mais je crois que c'est à présent au Comité de prendre une décision en connaissance de cause. Je vous remercie.

**Le PRÉSIDENT** [*interprétation de l'anglais*] : Je remercie le Docteur Camacho pour ses explications. Le Docteur Cassapoglou, vous avez à nouveau la parole. Soyez bref, je vous prie.

**M. V. CASSAPOGLOU** (Grèce) [*interprétation de l'anglais*] : Merci, Monsieur le Président. Avant tout, je n'ai pas obtenu de réponse par rapport à mon commentaire concernant la fin du

paragraphe 5 et j'aimerais réagir par rapport aux commentaires du Docteur Camacho.

**Le PRÉSIDENT** [*interprétation de l'anglais*] : Il est prêt à répondre.

**M. S. CAMACHO** (Bureau des affaires spatiales) [*interprétation de l'anglais*] : Monsieur le Président, je m'excuse auprès de mon ami le Professeur Cassapoglou. Les « entités » cela concerne les centres régionaux, le PNUD, gouvernements, agences spatiales, entreprises commerciales, cela concerne presque tout le monde. Je vous remercie, Monsieur le Président.

**Le PRÉSIDENT** [*interprétation de l'anglais*] : Je remercie le Docteur Camacho. L'Ambassadeur de la Colombie.

**M. C. AREVALO** (Colombie) [*interprétation de l'espagnol*] : Très brièvement, j'aimerais remercier le Docteur Camacho pour ses explications. Après l'avoir entendu, nous comprenons la difficulté d'articuler différentes composantes au moment de réduire le nombre d'ateliers. Le Docteur Lee a également mentionné la nécessité d'établir un processus durable, c'est-à-dire qu'un projet pilote peut à long terme, se multiplier plus qu'un atelier si ce projet connaît le succès. Donc, nous comprenons la nécessité de trouver des moyens supplémentaires par le biais de contributions volontaires qui sont très difficiles à obtenir.

Et enfin, j'aimerais vous remercier pour votre réaction par rapport au centre latino-américain et l'importance pour le Bureau de transmettre cette préoccupation aux organes directeurs. Je vous remercie.

**Le PRÉSIDENT** [*interprétation de l'anglais*] : Je remercie l'Ambassadeur de la Colombie. Vous n'avez pas terminé, je pensais que vous aviez terminé. L'Ambassadeur de la Grèce a la parole.

**M. V. CASSAPOGLOU** (Grèce) [*interprétation de l'anglais*] : Je ne suis pas encore Ambassadeur, excusez-moi. Je ne suis qu'un représentant. Je préfère remplacer les « entités » bailleurs de fond, on a parlé de possibilités de financement, d'options de financement. Concernant pas l'obligation mais plutôt le devoir des centres régionaux de faire rapport au Comité ou au Sous-Comité scientifique et technique, j'aimerais vous rappeler qu'en effet, ce n'est pas une obligation juridique, mais les centres sont affiliés aux Nations Unies. C'est pourquoi il y a un certain lien qui unit les centres au système des Nations Unies, en

particulier le Comité. Donc, à la lumière de cela, pour moi c'est un devoir pour les centres de faire rapport au Comité quant à leurs activités chaque année.

Deuxièmement, il ne s'agit pas d'une activité nationale du pays d'accueil. Le pays d'accueil est en quelque sorte un représentant régional des activités des Nations Unies dans le cadre de la régionalisation des activités d'une organisation internationale. Je peux reprendre l'exemple des représentants régionaux. Il ne s'agit pas d'une obligation nationale pour le Mexique, l'Inde, le Maroc, pour le Brésil, pour le Nigeria, de faire rapport. Ils jouent le rôle de représentants au nom d'une obligation internationale et ce au niveau régional. C'est ce que j'aimerais vous rappeler. Ce sont nos représentants. Je pense qu'il faudrait refléter cette idée dans ce document.

C'est tout ce que j'avais à dire. Peut-être que quelque part dans le texte, nous pourrions inviter les États membres qui accueillent cet atelier à transmettre le rapport annuel des activités du centre. Je vous remercie. J'ai été très bref.

**Le PRÉSIDENT** [*interprétation de l'anglais*] : Je remercie le Professeur Cassapoglou. Le représentant du Brésil a la parole.

**M. C. E. DA CUNHA OLIVEIRA** (Brésil) [*interprétation de l'espagnol*] : Merci, Monsieur le Président. Malheureusement, je n'étais pas présent lorsque d'autres délégations se sont exprimées et ont fait référence aux activités des centres régionaux, notamment le centre latino-américain qui se trouve au Brésil et au Mexique. C'est pourquoi je ne me sens pas à l'aise pour réagir face à tous ces commentaires exprimés par rapport aux activités du centre.

Dans le cadre du GRULAC, nous avons un très bon échange d'informations, de points de vues, par rapport à des questions vitales pour la région, et je vous assure, Monsieur le Président, que ma délégation continuera, poursuivra cet échange d'informations, d'opinions avec les délégations qui ont pris la parole sur cette question, et ce dans l'intérêt de toute la région et dans l'intérêt des activités du centre.

Monsieur le Président, j'ai obtenu des informations par hasard concernant les activités du centre latino-américain et je suis tout à fait prêt à vous les transmettre dès que cela sera nécessaire et dès que vous me le demanderez.

Concernant les commentaires de la Grèce, à la lumière de l'explication fournie par le Directeur

du Bureau des affaires spatiales, Monsieur Camacho, selon moi il serait dans l'intérêt de toutes les délégations ici présentes que des informations sur les activités du centre soient transmises de la manière la plus transparente et ouverte possible. Mais il me semble que cela n'est pas une obligation dans le même sens qu'utilisé par le représentant de la Grèce. Il faut que dans les actes constitutifs des centres, cela doit être stipulé et je le réitère, je ne connais pas bien ces instruments, mais bien sûr, il faut transmettre les informations mais cela ne représente pas une obligation internationale.

Cela étant dit, je réitère que quelles que soient les considérations, il faut les prendre en considération et les transmettre aux délégations qui sont intéressées par la question. Je vous remercie.

**Le PRÉSIDENT** [*interprétation de l'anglais*] : Je remercie le représentant du Brésil. Le représentant du Mexique a la parole.

**M. A. V. CASTELLANOS** (Mexique) [*interprétation de l'espagnol*] : Merci, Monsieur le Président. J'aimerais rebondir sur les dernières phrases du délégué du Brésil quant à l'obligation d'informer le Comité quant aux activités du centre. Je pense que ce n'est pas le lieu adéquat pour entamer une analyse juridique du caractère de cette obligation. Je pense que cela va au-delà de notre travail ici.

Cependant, nous comprenons la volonté du Comité de connaître les activités menées, et bien sûr, les activités qui seront menées par les centres régionaux feront l'objet d'un rapport. J'aimerais reprendre ce que le Docteur Camacho a mentionné concernant les problèmes de mise en fonctionnement des centres, notamment au niveau du Mexique pour des raisons financières, ce qui a influencé le développement des activités prévues par ce centre. Cependant, les activités développées comme au sein du Sous-Comité lors de sa dernière session, nous en avons parlé. C'est tout ce que j'ai à dire. Merci.

**Le PRÉSIDENT** [*interprétation de l'anglais*] : Je remercie le représentant du Mexique pour son intervention.

Chers délégués, j'aimerais que l'on avance, nous avons commenté ce document, le Secrétariat vous a écoutés attentivement. Les États-Unis ont fait une proposition qui n'a pas suscité d'objections. Est-ce que le Secrétariat peut poursuivre et refléter tous vos commentaires dans le document ? Et ensuite, nous pourrions adopter le document tel qu'amendé. Est-ce qu'il en est ainsi décidé ? La Fédération de Russie a la parole.

**M. P. G. DZUBENKO** (Fédération de Russie) [*interprétation du russe*] : Merci, Monsieur le Président. Nous n'avons pas d'objections par rapport à ce document, mais j'aimerais vous demander comment vous pouvez nous proposer d'adopter un document tel qu'amendé si nous ne l'avons pas eu sous les yeux, nous voulons d'abord l'examiner et ensuite l'adopter. Merci.

**Le PRÉSIDENT** [*interprétation de l'anglais*] : Je remercie le représentant de la Fédération de Russie. Est-ce que nous pouvons suspendre alors, l'examen du document. Excusez-moi, le Bureau va répondre.

**M. S. CAMACHO** (Bureau des affaires spatiales) [*interprétation de l'anglais*] : Merci, Monsieur le Président. Le texte contenu au document CRP.17 sera introduit au rapport, exceptée la partie qui reflètera ce débat qui suivra la dernière partie, donc la dernière phrase entamée « Le Comité recommande que les recommandations auxquelles nous nous attendions étaient celles que nous attendions et que nous avons entendues dans le cadre de ce débat qui concerne la question des ateliers ». D'après ce que j'ai compris, le Comité ne veut pas réduire le nombre d'ateliers. Il veut maintenir son nombre et donc ne pas mettre l'accent sur les projets pilotes à moins que des ressources supplémentaires soient disponibles. C'est la conclusion que nous allons introduire à cet endroit-là par rapport à cette question.

Concernant le CRP.12, diverses propositions y sont reflétées. Les activités, les actions à mettre en œuvre conformément au plan de travail du Bureau, par rapport aux moyens disponibles. Il y a un paragraphe qui salue que le Bureau n'a pas pu adopter les différents projets dans la limite de ses ressources. Donc, si vous êtes d'accord, c'est l'une des recommandations, qui n'est pas réellement une recommandation puisqu'elle a déjà été exprimée. Mais il s'agit ici d'une remarque du Comité par rapport à la stratégie déployée par le Bureau. À ce stade-ci, il s'agit d'une stratégie, je vous l'ai déjà dit dans ma présentation liminaire du CRP.12, nous devons également examiner les domaines dans lesquels le Bureau va travailler, parce qu'à ce moment-là notre programme tentera de soutenir ces différents domaines.

Un exemple, un autre texte est en préparation mais je vais déjà vous en parler. L'Assemblée générale a demandé au Comité de contribuer à la Commission sur le développement durable. L'Assemblée générale a également prié le Comité d'établir des groupes prioritaires par rapport au programme d'applications spatiales et les

propositions que vous recevrez de notre part seront que certaines activités dans le domaine des applications spatiales pourraient se faire dans le côté applications. Pardon, je vais reformuler. Les groupes identifiés par la Commission du développement durable bénéficient d'une politique. Le Comité y contribue. Cette politique établie, voici les mesures à entreprendre et établit une liste de recommandations. Le programme pourrait les utiliser comme nous le faisons pour l'eau actuellement. La Commission sur le développement durable a travaillé sur ce groupe de priorités et le programme réagit en fonction.

Donc, il y aurait une proposition qui ira dans ce sens qui vous sera distribuée un peu plus tard. Une fois que nous aurons identifié les endroits où nous pourrions travailler avec le Comité, nous pourrions préciser les activités que nous pouvons introduire. Aujourd'hui, ce que vous avez devant vous, ce sont des catégories d'activités, c'est ce qui est introduit dans le plan d'action du Comité et c'est ce qui a été demandé au Bureau.

Voilà, nous vous avons expliqué. Voilà ce que nous pouvons dire par rapport aux moyens dont nous disposons. Voilà ce que nous pouvons faire si nous bénéficions de ressources supplémentaires. Je ne sais pas si cela répond à la question du délégué de la Fédération de Russie. Merci, Monsieur le Président.

**Le PRÉSIDENT** [*interprétation de l'anglais*] : Je vous remercie, Docteur Camacho pour votre intervention. L'Ambassadeur du Chili. Non ? L'Argentine ? Excusez-moi. La Fédération de Russie aimerait répondre.

**M. P. G. DZUBENKO** (Fédération de Russie) [*interprétation du russe*] : Merci, Monsieur le Président. Une petite précision. Il ne fallait pas percevoir mon commentaire comme une critique par rapport au document CRP.17. Très brièvement.

Deuxièmement, j'aimerais rappeler que nous espérons coopérer avec le Bureau des affaires spatiales dans le cadre du séminaire que nous aimerions organiser en 2007 en Fédération de Russie. Pour ceux qui ne s'en souviennent pas, il s'agit de « L'application des méthodes spatiales pour résoudre les questions liées à la santé ». Nous espérons que nous pourrions bénéficier d'une coopération étroite avec le Bureau des affaires spatiales et Monsieur Camacho. Ce que j'aimerais entendre de votre part c'est de savoir ce qui sera exactement stipulé à la fin du document CRP.17. « Le Comité a recommandé que », que quoi ? Si vous pouviez répondre à cette question, j'en serais ravi.

**Le PRÉSIDENT** [*interprétation de l'anglais*] : Je reviendrai à votre commentaire. L'Argentine a la parole.

**M. S. SAYUS** (Argentine) [*interprétation de l'espagnol*] : Merci, Monsieur le Président. Mon commentaire concerne les activités développées dans la région par rapport au Bureau des affaires spatiales et au centre régional.

J'aimerais souligner que durant toutes ces dernières années, nous avons eu une relations fort fructueuse avec le Bureau, nous avons réalisé des ateliers dans ma région et cela s'est toujours basé sur le programme établi par le Bureau des affaires spatiales et l'Agence spatiale européenne. Tout cela de manière démocratique et prenant en compte les intérêts de notre pays et des autres pays de la région. Je remarque l'intérêt quant au transfert des responsabilités aux centres régionaux. Selon nous, les centres régionaux défendent la politique au niveau de la région et non pas les intérêts de la région. C'est pourquoi nous aimerions maintenir la relation, l'organisation des ateliers avec le Bureau, nous continuerons à coopérer avec le centre régional. Mais si notre travail fonctionne très bien comme ceci, je ne vois pas pourquoi il faudrait modifier les dispositions. Je vous remercie, Monsieur le Président.

**Le PRÉSIDENT** [*interprétation de l'anglais*] : Je remercie le représentant de l'Argentine pour son intervention. Je saisis cette occasion pour répondre à la question de la Fédération de Russie. Je me suis entretenu avec le Bureau et avec le Secrétariat et je leur disais que je voulais répondre en tant que délégué du Nigeria et non pas en tant que Président parce que je ne veux pas influencer le débat en tant que Président. Mais comme vous m'avez demandé de répondre en ma qualité de Président, je vais le faire en qualité de Président et délégation du Nigeria.

Je vais vous faire part de ma relation personnelle par rapport à la création de ces centres régionaux car ils ont été mis en place sous ma houlette. Lorsque nous les avons créés, les choses étaient claires quant à ce que nous voulions. Lorsque j'ai quitté mon poste, j'ai dit à mes collègues que le programme d'applications spatiales est connu pour l'organisation de formations, d'ateliers à court terme pour la plupart, et nous n'arrivons pas à avoir un suivi suite à ces ateliers, ces formations au niveau de leurs pays.

C'est pourquoi, nous devons donner plus de crédibilité à ce programme. Sergio était d'accord avec moi. Je me suis entretenu avec vous tous, vous

n'étaient peut-être pas présents mais par le biais du Sous-Comité scientifique et technique au sein de ce Comité également, je vous ai expliqué que les centres étaient nécessaires pour développer les capacités au niveau local à long terme. Donc si on se souvient de ma déclaration suite à UNISPACE II en 1990, la technologie, la communication, la météorologie satellitaire, la télédétection et sciences de base spatiales, sont les points focaux qui sont destinés à former les formateurs et doivent soutenir les États dans la mise en œuvre de projets et devraient être le point central de toutes les activités de formation dans chaque région. Et avec le temps, les activités à court terme dans le cadre du programme, dans le cadre de colloques, de formations, seront transférées aux régions par le biais de ces centres. Ce que le Bureau a fait c'est revenir et vous expliquer que nous nous trouvons à ce stade-ci. Il s'agit des recommandations qui devaient être appliquées par rapport à ces activités. Alors si nous bénéficions de plus de ressources, est-ce que nous organisons plus de formations ou est-ce que nous les invitons à appliquer ces projets ?

La Fédération de Russie m'a demandé d'exprimer ma propre recommandation. Il ne s'agit pas ici d'une recommandation du Comité, il s'agit d'une recommandation personnelle. C'est la suivante. Je suis tout à fait d'accord avec le Bureau sur plusieurs aspects. J'estime que les centres doivent endosser plus de responsabilités et doivent être plus visibles au sein de leur région. Par conséquent, si un pays dans la région finance un séminaire de formation, le centre doit être pleinement impliqué. Je ne veux pas entrer dans les détails, mais le centre doit être pleinement impliqué dans ses activités.

Si un État membre comme les États-Unis ou la France ou l'Agence spatiale européenne finance un programme de formation dans la région, à ce moment-là cela doit se faire en coopération avec le centre. Et nous assisterons à une période de transformation pour que tout ceci soit mis en place. Et dans trois ans, le Bureau pourra contribuer au travail de ces centres. Si cela est fait de manière adéquate et si le Bureau sait ce qu'il a à faire, il y aura des ressources qui seront libérées en fonction des négociations qui seront menées entre le Bureau et les pays industrialisés, donc plus de moyens seront libérés pour la mise en œuvre de ces projets. Voilà, c'est mon avis personnel et non pas en ma qualité de Président car j'étais responsable de la création de la plupart des centres et j'ai été à l'origine des documents qui ont établi ces centres.

D'autres commentaires. Maintenant je suis votre Président. Le Canada a la parole.

**M. T. OUATTARA** (Canada)

*[interprétation de l'anglais]* : Merci, Monsieur le Président. Pour faire plaisir aux français, je vais parler français.

*[l'orateur poursuit en français]* : Mon intervention sera peut-être de soulever d'autres préoccupations. En tant que représentant de l'Agence spatiale canadienne en charge de l'Afrique, j'ai été confronté, et je suis en charge aussi de l'Amérique latine et le même problème commence à se sentir, j'ai été confronté à un problème concernant les centres qui sont affiliés aux différents programmes ou bureaux des Nations Unies. Je m'explique, je souhaiterais peut-être qu'on éclaire la suite à l'intervention du Président de séance, enfin, à l'intervention d'un des fondateurs des centres au Nigeria, et je pense que c'est à lui de faire un peu la part des choses. Oui, mon agence, en tout cas, l'Agence spatiale canadienne, nous sommes prêts à collaborer avec les centres dans les régions en Afrique, mais nous voulons que beaucoup de choses soient claires.

Si je prends le Nigeria, il y a deux centres des Nations Unies. Il y a le centre qui est affilié au programme au Bureau d'ici, et il y a le centre qui est plus ou moins affilié à l'UNECA. Alors pour moi, il y a deux centres qui font la promotion des affaires spatiales pour le développement de l'Afrique. C'est vrai que lorsqu'on lit leurs objectifs, lorsqu'on lit leur mandat, c'est un peu différent, mais lorsque les requêtes nous viennent, lorsque je reçois les requêtes, ce sont pratiquement les mêmes requêtes.

Alors, dans les recommandations que vous souhaitez faire ici, je souhaiterais peut-être quelque part qu'on trouve une formule qui puisse amener les centres à ne pas avoir des changements dans les compétences ou dans les activités de telle sorte que les choses soient harmonisées pour l'intérêt des différentes régions, que ce soit en Amérique latine, que ce soit en Afrique ou que ce soit en Asie.

Voilà rapidement la première préoccupation que j'ai et la deuxième préoccupation c'est par rapport aux centres nationaux, eux-mêmes. Parce qu'à l'intérieur de ces pays ou de ces régions, nous avons des centres nationaux très forts, je parle du Centre royal de télédétection du Maroc, je parle en citant entre autre ce centre, je parle aussi des centres régionaux qui ont été créés tel que le [ ?? ] qui siège en Tunisie, donc il y a des centres régionaux qui sont plus ou moins forts. Que peut-on faire pour que nous ne dispersions pas nos forces dans les activités spatiales ? Pour que nous soyons plus efficaces dans nos activités ? Moi ce sont des questions qui me sont chaque fois revenues, je n'ai

pas la réponse et je souhaiterais profiter de cette auguste assemblée pour quand même avoir des éléments de réponse et que nous puissions faire influencer les choses dans le bon sens du développement durable. Merci.

**Le PRÉSIDENT** [*interprétation de l'anglais*] : Je remercie le représentant du Canada. Je donne la parole au Japon.

**M. M. MIYAKE** (Japon) [*interprétation de l'anglais*] : Merci et merci aussi pour les idées personnelles que vous avez partagées avec nous. C'est vrai que nous devons nous rapprocher des centres spatiaux, que nous devons mieux coordonner les activités nationales avec celles des centres, mais il est vrai aussi que notre agence spatiale a des relations avec les agences spatiales des pays asiatiques qui en disposent. Ils peuvent par exemple accéder à notre centre de données et nous avons des activités communes mais il convient effectivement d'avoir des activités régionales de coordination avec le CTD et entre nous-mêmes, entre les pays. Les liens existent mais nous devons les renforcer.

Nous avons cru comprendre que l'OOSA a des initiatives pour mettre en place des projets pilotes dans les pays en développement, nous en avons nous-mêmes, alors il serait bon que des activités de coordination aient lieu pour pouvoir avoir des synergies et mieux contribuer au développement de ces pays.

Il faudra mettre en place un moyen, un dispositif de communication, de coordination peut-être pour mieux coordonner les activités des différents pays, des centres et de l'OOSA. Merci.

**Le PRÉSIDENT** [*interprétation de l'anglais*] : Je vous remercie. Je vous prie de me donner quelques instants, j'aimerais avoir un petit échange avec le Secrétariat.

Mesdames et Messieurs, puisque nous parlons des stratégies que vous propose l'Office, les experts ont parlé de la stratégie pour l'application des applications spatiales qui devait se centrer sur un certain nombre de domaines thématiques avec des points qui portent sur le développement durable pour les pays en développement. Le Docteur Camacho en a fait état lorsqu'il a répondu à vos remarques. Les priorités des programmes sont :

- a) l'utilisation des technologies spatiales pour la gestion des catastrophes ;
- b) communication par satellite et télémédecine ;

- c) protection du développement et surveillance de l'environnement ;
- d) gestion des ressources naturelles ;
- e) renforcement des capacités d'enseignement, notamment dans le domaine du droit spatial.

Ce programme est bien établi, il y a un calendrier, ce qui devrait nous permettre de planifier sur le court terme, sur le moyen terme et sur le long terme notamment dans les domaines thématiques qui ont besoin d'un certain nombre d'activités visant des objectifs spécifiques.

On nous a demandé d'inclure dans la mesure du possible au programme l'eau, parmi les domaines thématiques prioritaires, afin que l'OOSA puisse contribuer aux travaux de la Commission du développement durable.

Ce que je vous propose, après vous avoir cité ces cinq domaines thématiques, c'est que nous confirmions la poursuite de l'accent que nous mettons sur ces mêmes domaines thématiques dans nos activités. Avez-vous des commentaires sur cette proposition ? Tout le monde est d'accord. Parfait. La décision est prise.

Mesdames et Messieurs, j'aimerais à présent suspendre cette séance afin d'entendre l'exposé prévu pour ce matin. Il s'agit d'un exposé de l'UNESCO intitulé « L'espace et l'eau pour la vie ».

Quant à cette après-midi, nous commencerons par le point 6 de l'ordre du jour, que j'espère pouvoir terminer. Ensuite, nous allons reprendre le débat du point 7 de l'ordre du jour et le Président du groupe de travail sur les débris spatiaux du Sous-Comité scientifique et technique vont nous faire part sur le déroulement de leurs travaux. Nous continuerons ensuite avec le point 12 de l'ordre du jour, « Composition des bureaux du Comité et de ses organes subsidiaires pour la période 2006-2007 ». Et à la fin de la séance de cette après-midi, nous aurons deux présentations techniques, l'une du Japon qui sera faite par Monsieur Toshihiro Ogawa qui porte sur les activités du Japon en matière d'espace et d'eau. La deuxième présentation sera faite par Monsieur Andreas Neumann qui va nous parler d'un sujet « Regarder les océans et les eaux douces depuis l'espace ». Voilà, c'est ce que nous avons prévu pour cette après-midi. J'espère que tout le monde est d'accord avec ce programme et si c'est la cas, nous levons la séance. Je vais donc quitter ma place

pour que le représentant de l'UNESCO puisse faire sa présentation. Mais Monsieur Kopal demande la parole.

**M. V. KOPAL** (République tchèque)  
*[interprétation de l'anglais]* : Oui, merci Monsieur le Président. J'aimerais savoir quel est le programme au moins provisoire pour ce qui est de l'examen du rapport. J'aimerais savoir si vous allez nous distribuer le projet de rapport ou le projet préliminaire, ou le début du rapport dès ce soir ou est-ce que ce sera peut-être demain matin, et comment nous allons procéder ?

**Le PRÉSIDENT** *[interprétation de l'anglais]* : Je ne peux pas vous répondre. Il faut que je consulte le Secrétariat. Mais je donnerai la parole au Secrétariat pour aborder cette question après le déjeuner parce qu'il faut qu'il réfléchisse et qu'il voit comment vont les choses en matière d'édition. Madame Berenguer vous avez la parole.

**Mme Y. BERENGUER** (UNESCO)  
*[interprétation de l'anglais]* : Merci. C'est pour moi un plaisir de m'adresser à vous en tant que point focal assistante pour les activités liées à l'espace de l'UNESCO. Je ne vais vous donner qu'un bref aperçu de nos activités en matière d'espace et d'eau.

Notre mandat c'est la paix et la sécurité par la coopération dans les domaines de l'éducation, des sciences naturelles, des sciences sociales, la culture et la communication. Je travaille dans le secteur des sciences naturelles. Dans le secteur des sciences naturelles, nous avons un département qui s'occupe des sciences de l'eau, qui s'occupe de l'application du programme hydrologique international qui existe depuis une trentaine d'années. Notre travail porte surtout sur la recherche, la surveillance des zones aqueuses, des nappes phréatiques, des bassins de fleuves, etc.

En 2002, lors du Sommet sur le développement durable, il y avait un article, l'article 27 qui parlait de l'amélioration de la gestion des ressources en eau, de la compréhension scientifique de l'eau et de la coopération. L'Agence spatiale européenne s'est appropriée de cette recommandation et lancé un projet, le projet TIGER. Le but de ce projet c'est de développer les services d'information sur la télédétection de manière à développer la gestion des ressources en eau intégrée dans les pays africains. Ce projet a commencé en 2002, juste après le Sommet de Johannesburg et dès 2004, la coopération a commencé avec l'UNESCO dans le cadre du projet CHIP, donc c'est un projet conjoint TIGER/CHIP.

L'UNESCO utilise pour la première fois la technologie spatiale dans le cadre de ses recherches et la coopération se fait par l'expertise en matière d'hydrologie, éducation et renforcement des capacités. Le secrétariat de ce projet aura son siège dans le bureau de l'UNESCO de Nairobi puisque ce projet porte essentiellement sur la région africaine.

Voilà quelles sont les activités en cours, les ateliers régionaux de TIGER ont eu lieu et on a fait un appel d'offre en vue de mettre en place des projets pilotes. Demain, il y aura une réunion du comité directeur pour choisir une cinquantaine de projets qui devraient être menés à bien d'ici la fin de l'année prochaine. Ces 50 projets ont été choisis parmi les 95 qui ont été soumis par les pays d'Afrique. Dans trois mois il y aura une conférence des bailleurs de fond dans le cadre du Sommet appelé « L'espace pour l'eau ». L'Agence spatiale européenne fournira les infrastructures mais il faudra bien des fonds pour mener à bien les projets.

L'UNESCO prépare aussi un manuel pour les hommes de terrain qui travaillent dans la technologie spatiale pour la gestion de l'eau.

La liste des 30 projets qui ont été acceptés, je vous ai dit 50 tout à l'heure mais il s'agit bien de 30, se trouve sur notre site web que nous vous lirons à la fin de la réunion. Comme je vous l'ai dit, le Comité directeur va se réunir demain pour discuter justement sur ces projets.

L'UNESCO, en coopération avec d'autres organisations spécialisées des Nations Unies, a proposé la mise en place d'une décennie des Nations Unies de l'eau pour la vie. La décision a été approuvée au début de l'année dans le cadre de la Commission pour le développement durable qui a eu lieu au mois d'avril à New York. La contribution de l'UNESCO se fait en partie par le biais de l'initiative internationale pour lutter contre les inondations. Vous savez que les inondations de toutes sortes, qu'elles soient côtières, qu'elles soient le fait de crues ou autres, sont parmi les fléaux les plus coûteux en argent et en êtres humains. Plus de 15 milliards de dollars vont à la résolution des problèmes qu'elles causent.

On sait qu'il est impossible d'empêcher totalement les inondations mais on peut mieux comprendre les risques et les causes de ces inondations et les prévenir ou palier ces résultats. La question a été abordée notamment lors de la conférence sur la réduction des catastrophes naturelles qui a eu lieu à Kobe et qui a été fort opportune puisqu'elle a eu lieu juste après la catastrophe du tsunami et le Japon a soutenu cette initiative en proposant la création du Centre

international pour les catastrophes liées à l'eau et la gestion des risques. Le siège de ce centre se trouve à Tsu Kuba au Japon et il sera inauguré après la Conférence générale de l'UNESCO au mois d'octobre de cette année. Vingt géologues ou hydrogéologues seront en poste au Centre de Tsu Kuba en représentation de l'ensemble de la communauté internationale.

Cela dit, ce centre ne dispose par de composante spatiale à ce stade et je crois que c'est une occasion à saisir. Il serait possible d'avoir une discussion préliminaire avec la délégation du Japon pour voir s'il ne serait pas possible d'avoir une composante spatiale dans ce centre.

Pour revenir à la question de la décennie des Nations Unies de l'eau pour la vie, le secrétariat se trouvera à Zaragoza en Espagne. C'est du moins la proposition que nous avons faite et qui a été approuvée par les différentes organisations spécialisées des Nations Unies.

Pour terminer ma présentation, je vous informe que nous avons deux initiatives portant sur l'eau qui est une composante spatiale ou liée à la technologie spatiale. Voici les sites web de nos initiatives. Voici les deux spécialistes qui s'occupent des programmes internationaux en question. Si vous avez des questions ou des propositions scientifiques ou personnelles, adressez-vous à eux car ils seront bien mieux à même que moi pour vous répondre, notamment pour ce qui est de la coopération surtout dans les pays d'Afrique.

Monsieur le Président, j'en ai fini. Je vous remercie de cette occasion que vous m'avez donnée d'intervenir ici.

**Le PRÉSIDENT** [*interprétation de l'anglais*] : Merci beaucoup, Madame la représentante de l'UNESCO pour cette intéressante information sur l'initiative de l'espace et l'eau pour la vie. Avez-vous des questions à poser à cette dame ? Oui, Monsieur Ouattara.

**M. T. OUATTARA** (Canada) [*interprétation de l'anglais*] : Merci beaucoup pour cette présentation. J'aimerais savoir si vous pouvez nous donner davantage de détails sur la relation

entre l'UNESCO et le développement durable de l'Agence spatiale canadienne, puisque justement ils travaillent aussi dans les pays africains. Vous avez parlé du projet TIGER et il y a deux semaines j'ai reçu une demande de deux organisations qui travaillent sous l'égide des Nations Unies, justement dans le même domaine que nous. Est-ce que vous pouvez me donner des détails sur cette relation ?

**Le PRÉSIDENT** [*interprétation de l'anglais*] : Oui, vous avez la parole Madame.

**Mme Y. BERENGUER** (UNESCO) [*interprétation de l'anglais*] : Nous avons effectivement une relation étroite avec l'Agence canadienne. Je n'ai pas pu en parler malheureusement, mais nous avons des relations, en fait, avec toutes les organisations régionales qui s'occupent d'initiatives, de programmes liés à l'eau, ainsi que, j'ai oublié de le dire, avec l'Agence canadienne de l'espace.

**Le PRÉSIDENT** [*interprétation de l'anglais*] : Merci. Le Japon.

**M. M. MIYAKE** (Japon) [*interprétation de l'anglais*] : Merci, Monsieur le Président. Je vous remercie pour votre exposé, c'était très intéressant. Comme vous le savez, le Japon a mis en place un certain nombre d'initiatives liées à la gestion et à la mitigation des catastrophes naturelles suite au tsunami. L'information que vous nous donnez a été très utile pour nous. Le Ministre des sciences et technologies et la JAXA sont en relation ou ont essayé de serrer les rangs avec le centre qui s'occupe de la gestion des catastrophes naturelles et de celle de l'eau en particulier. Donc j'ai pris bonne note de votre intervention. Je vous remercie.

**Le PRÉSIDENT** [*interprétation de l'anglais*] : Merci beaucoup pour ces commentaires. Y en a-t-il d'autres ? Apparemment personne n'a demandé la parole. Donc, au nom du Comité, j'aimerais Madame vous remercier de votre exposé très intéressant, très enrichissant pour nos délibérations sur l'espace et l'eau et je ne puis à présent que vous souhaiter à tous bon appétit et je vous revois à 15 heures.

*La séance est levée à 12 h 58.*